

REFORMER L'ORGANISATION DES UNIVERSITES ?

La Mission d'Evaluation et de Contrôle (MEC), issue de la commission des finances de l'Assemblée Nationale et co-animée par MM. Bouvard (UMP) et Claeys (PS), formule 23 propositions.

Ces propositions rendues publiques le 14 juin, et communiquées prioritairement à la presse et pas aux organisations syndicales représentatives, s'inspirent lourdement des présupposés idéologiques libéraux de l'un de ses initiateurs, Pierre Méhaignerie, et du corpus auto-déclaré de la Conférence des Présidents d'Université qui vient d'ailleurs de les approuver. C'est contre de telles propositions que les universitaires et les étudiants se sont battus en 2002 et 2003 mettant en échec le projet Ferry.

Ce catalogue vise à accentuer le caractère concurrentiel de l'autonomie des universités et son management calqué sur celui des grandes entreprises privées, lequel n'a pas fait preuve jusqu'à présent d'une efficacité ni en matière de service public, ni en matière d'avancées sociales.

Sont envisagées, et en premier lieu, ce qui n'est pas sans signification, des dispositions quasi monarchiques : renouvellement possible du mandat du président et droit de veto de celui-ci sur les recrutements, contractualisation de chaque enseignant-chercheur avec l'établissement qui répartirait de manière pluriannuelle ses activités entre enseignement, recherche, etc.

Des mesures visant à aggraver l'effet de la LOLF sur les budgets des établissements, à désengager l'Etat de la gestion du patrimoine universitaire, à inciter à la constitution de PRES, voire à forcer des regroupements transdisciplinaires arbitraires d'UFR. Une conception technocratique des universités serait instaurée avec la « valorisation » des fonctions de secrétaire général et plus largement des cadres de direction. Il faut aller à la dernière mesure pour trouver la marque des préoccupations des universitaires et des étudiants : accueillir tous les bacheliers volontaires issus des filières technologiques dans des formations supérieures courtes. Une seule prise en compte d'une exigence de démocratie qui est une revendication syndicale : la suppression de la possibilité de panachage des listes aux élections des conseils. Certes, une remise à plat du calcul de la DGF est envisagée, mais sans échéance et sans moyens supplémentaires annoncés.

Ces dernières dispositions ne sauraient masquer le caractère essentiellement anti-démocratique, technocratique et concurrentiel des recommandations de ce rapport de complaisance qui casse les statuts et fragilise les missions des enseignants-chercheurs. Le SNESUP appelle les universitaires à mettre en échec ces nouvelles dérives, à obtenir les postes (universitaires et IATOS) et les moyens financiers nécessaires à une authentique démocratisation de notre enseignement supérieur.

Paris, le 16 juin 2006

Voir les 23 propositions de la MEC sur le site du SNESUP :

<http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?ndoc=2497>

**URGENT ELECTIONS Conseils Scientifiques de Département du CNRS
Deuxième Tour**

■ Début du scrutin 12 juin 2006 ; Date limite de réception des votes 10 juillet 2006 ;

■ Dépouillement 11 juillet 2006 ; Fin du délai de contestation 17 juillet 2006.

RAPPEL : Seuls les personnels membres d'une UMR CNRS sont électeurs.

Votez et faites voter pour les candidats SNCS/SNESUP - FSU.

Liste des candidats SNCS/SNESUP et profession de foi :

<http://www.snscs.cnrs-bellevue.fr/IMG/pdf/BI477.pdf>

■ Pour de plus ample renseignements, vous reporter au site du SNESUP : <http://www.snesup.fr/>